Monsieur,

Connaissant la sympathie de nos compatriotes pour les Métis de Manitoba, je prends la liberté, avec la permission de l'Ordinaire du Diocèse, de vous suggérer le moyen le plus efficace de venir en aide à une population qui semble devoir être bientôt noyée par un flot d'émigration hostile.

Ce moyen serait que dans chaque paroisse du Bas-Canada on assure et facilite au besoin l'émigration d'une ou deux familles vers la Province de Manitoba.

Ce projet, dont l'exécution ne pourrait être très-onéreuse pour personne, assurerait à la Province de Manitoba une population catholique capable de soutenir ses droits et ménagerait à la Province de Québec une alliée qui, à un moment donné, pourrait payer largement la dette de reconnaissance contractée par l'adoption d'une mesure si propre à attirer l'attention des hommes qui ne sauraient être indifférents au danger d'absorption qui nous menace.

D'ailleurs la Province de Manitoba offre des avantages à la classe agricole et ouvrière. Moyennant la somme de $10.00 chaque adulte peut s'assurer un lot de terre de 160 *acres*. Le sol est très-riche et généralement les céréales et les légumes réussissent parfaitement bien. Les semences se font d'ordinaire du 20 Avril au 10 Mai, et les récoltes à la fin d'Août ou au commencement de Septembre.

D'immenses prairies inoccupées offrent et offriront longtemps des pâturages abondants.

Le bois est rare dans certains endroits, il y en a pourtant et l'inconvénient qui peut exister de ce côté est compensé par l'immense avantage de trouver des terres prêtes à recevoir de suite la charrue.

Jusqu'à présent les émigrés des classes agricoles et ouvrières qui se sont rendus à Manitoba ont été satisfaits de leur nouvelle patrie.

Les secours religieux et les facilités pour l'éducation ne font pas défaut.

Avec un petit capital une famille nombreuse peut assurer à tous ses membres l'avantage de devenir propriétaires de bonnes et vastes terres.

Le Rév. Père Lacombe que je laisse à Montréal pendant quelques semaines, dans le but de faciliter cette émigration, pourra fournir les renseignements désirables à ceux qui auraient l'intention de se rendre à Manitoba.

J'ai la confiance, Monsieur, que vous ne repousserez pas, sans examen ni sans effort pour obtenir sa réalisation, un projet qui me paraît aujourd'hui le seul moyen de soutenir le catholicisme dans un pays découvert par nos pères et arrosé par les sueurs de nos dévoués missionnaires.

Pour assurer le succès du projet en question il vaudrait mieux, je crois, qu'il ne fût pas livré à la publicité des journaux.

D'un autre côté j'ai la certitude que vous voudrez bien le recommander aux ferventes prières des fidèles confiés à vos soins, ainsi que celui qui prend la liberté de tracer ces lignes, et qui s'estime heureux de pouvoir se dire

Votre tout dévoué en N.-S.

† ALEX., ARCH. DE ST-BONIFACE, O.M.I.

BIBLIOTHEQUE Séminaire de Québec S.M.E. 1964